

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

Chargé de mission d'éducation artistique et culturelle et de relation aux publics (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle si aucun titulaire recruté
- ▶ Catégorie A

PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 541 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

Au travers d'une politique culturelle de territoire, délibérée en septembre 2023, la Communauté de communes du Val de Drôme œuvre en outre à l'émancipation par le biais de l'action culturelle. Ceci dans un dialogue constant et en complémentarité avec la dynamique et le programme d'action de l'organisation des actions d'éducation artistiques et culturelles sur le territoire entre 2023 et 2025.

Cette politique est notamment construite avec ses partenaires institutionnels dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture et d'une Convention Vers une Politique Culturelle de Territoire. Et s'appuie sur l'outil de concertation et de co-construction de l'exploration partagée du territoire.

Vous serez placé sous l'autorité de la responsable du service animation territoriale et culturelle au sein de la direction générale adjointe services à la population, vous participez à la définition, à l'accompagnement de la décision politique et à la mise en œuvre du projet Education artistique et culturelle du territoire dans le respect des politiques publiques définies.

LE POSTE

Coordination du projet d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire intercommunal :

- ▶ Anime et développe un réseau d'acteurs et de partenaires à l'échelle du territoire
- ▶ Elabore et met en œuvre un programme d'actions EAC en s'appuyant sur la politique culturelle cadre de territoire (parcours EAC pour les 0 - 25 ans sur et hors temps scolaire ; programmation culturelle délocalisée à l'attention d'un large public) dans une logique de co-construction avec les acteurs locaux
- ▶ Apporte une expertise globale en matière de projets d'action culturelle, en veillant à favoriser l'articulation et la transversalité entre l'offre culturelle EAC, les projets conduits dans le cadre de la direction des solidarités (enfance - jeunesse - senior), et ceux coordonnés par le service culturel : le projet de lecture publique et le projet d'enseignement artistique
- ▶ Définit des besoins en matière de communication sur la politique culturelle - EAC du territoire
- ▶ Mettre en œuvre les actions d'Education artistique et culturelle inscrites dans la politique culturelle du territoire
- ▶ Contribue à la coordination territoriale de la CTEAC -VPCT en lien étroit avec la responsable de service
- ▶ Participe à l'évaluation des programmes, contrats ou les projets et propose au besoin des réajustements

Développement d'un pôle ressource :

- ▶ Accompagne les acteurs du territoire (communes, associations) pour la mise en œuvre et la valorisation de leur projets culturels
- ▶ Coordination du fonds de soutien et participation aux appels à projets
- ▶ Coordination de l'offre de formation
- ▶ Gestion de l'offre de service de location de matériel scénique
- ▶ Organise et suit les différentes instances partenariales et politiques (du conventionnement associatif à la réalisation d'avenants, renouvellement des conventions...)

Développement des publics :

- ▶ Mettre en œuvre et assurer le suivi de l'observatoire des publics
- ▶ Assurer le suivi des fichiers publics / partenaires et mettre en œuvre de nouvelles stratégies de conquête des publics
- ▶ Contribuer aux réflexions sur le développement et la fidélisation des publics, Favoriser l'accès des publics éloignés et invisibles
- ▶ Prospecter de nouveaux publics et contribuer à la diversification des spectateurs (structures éducatives, d'action sociale et de santé, réseaux associatifs, comités d'entreprise, groupes...) sur le territoire

PROFIL & COMPETENCES

- ▶ BAC +3 à +5 dans le domaine culturel (ingénierie culturelle ou médiation culturelle, développement culturel, création artistique)
- ▶ Qualités relationnelles, rigueur, autonomie et esprit d'initiative.
- ▶ Expérience professionnelle souhaitée en développement de projets culturels au sein d'une collectivité ; une expérience d'un projet fédérateur supra communale serait un plus.
- ▶ Connaissance du panorama culturel du territoire et des acteurs institutionnels à l'échelle locale, régionale et nationale
- ▶ Maîtrise des enjeux des EAC et du développement culturel à l'échelle d'un EPCI
- ▶ Connaissance du fonctionnement administratif, budgétaire et politique des collectivités territoriales (instances et processus de décision) bienvenue
- ▶ Aptitudes à impulser des projets culturels et à contribuer au développement du service dans le cadre des orientations définies par les élus
- ▶ Connaissances des procédures et outils budgétaires propres au suivi et au montage des dossiers d'actions culturelles
- ▶ Capacité et réel intérêt à travailler en mode projet, en lien avec les services et les acteurs locaux
- ▶ Qualités d'analyse, de synthèse
- ▶ Maîtrise des règles et techniques d'expression écrite et rédactionnelles (notes, compte-rendu, rapports, etc.)
- ▶ Qualités relationnelles : goût pour le travail en équipe et en transversalité
- ▶ Maîtrise de la gestion de groupes et de l'animation de réunions
- ▶ Compétences artistiques, une expérience significative dans le domaine artistique et/ou avec une attention particulière aux publics est privilégiée.
- ▶ Maîtrise des droits culturels
- ▶ Permis B obligatoire

CADRE DE TRAVAIL

Catégorie A.

Temps plein avec 22 jours de RTT

Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA), titres-restaurants, participations mutuelle santé et prévoyance maintien de salaire, Adhésion CNAS et UNADERE (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc...)

Travail occasionnel en soirée et week-end lors de manifestations, spectacles ou évènements. Déplacements à prévoir sur le territoire.

Remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) et/ou utilisation des véhicules de service.

Positionnement hiérarchique : sous l'autorité de la responsable du service Animation territoriale et culturelle au sein de la direction générale adjointe en charge des Services à la population.

POUR CANDIDATER

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 16/06/2024 :

- par courrier à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- par mail à : candidatures@val-de-drome.com

Poste à pourvoir au 02/09/2024

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Clothilde DUTRY, responsable du service animation territoriale et culturelle cdutry@val-de-drome.com